

APPLI PAIEPILOTE – NOTICE EXPLICATIVE POUR ACCÈS SUPERVISEUR

MAJ 19.06.2020*

Objectif

Le portail web Paiepilote est un outil permettant aux salariés d'avoir accès à une interface pour visualiser leurs bulletins, leurs compteurs de congés et pour réaliser les demandes de congés. Les demandes de congés sont gérées par un superviseur.

Ce portail web est accessible via simple saisie d'une url (<https://www.paiepilote.fr>) mais également via une application sur les téléphones portables et tablettes (**Android & Apple**). Une interface est dédiée aux salariés saisissant leurs demandes de congés et une interface est prévue pour les superviseurs.

Prérequis

→ L'utilisateur doit être connecté à un réseau mobile ou wifi.

Installer l'appli

Dans vos applications > saisir « paiepilote » dans la barre de recherche. L'application apparait > cliquer sur « **Obtenir** » ou « **Installer** » :
(Exemples Iphone) :



Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « **Ouvrir** » :



Se connecter



The image shows a login screen with the following elements:

- Header: **Bienvenue** (underlined) sur votre portail
- Input fields: **Nom d'utilisateur** and **Mot de passe** (with a visibility icon).
- Button: **Se connecter**
- Illustration: A woman standing next to a plant and several document icons with checkmarks.
- Version: **v3.0.0**

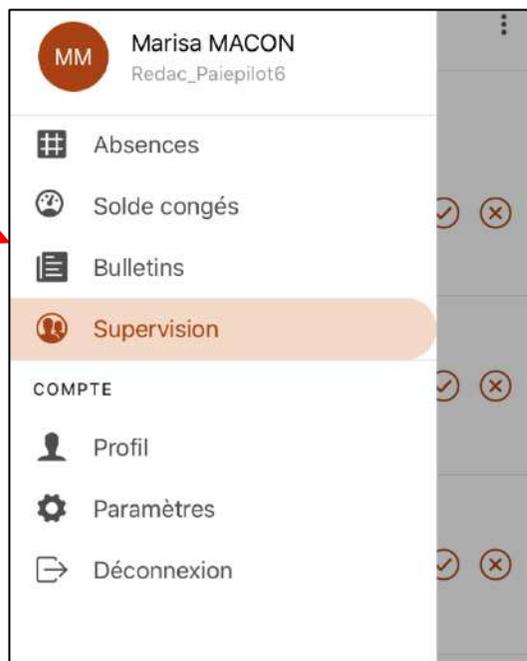
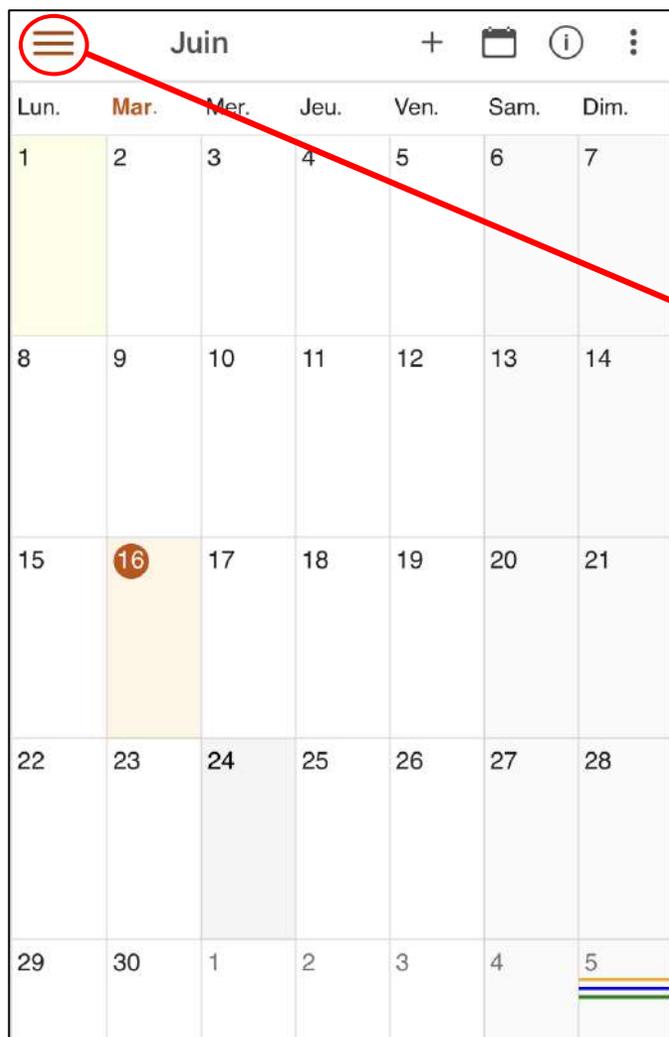
A red rectangular box highlights the "Nom d'utilisateur" and "Mot de passe" input fields.

Après avoir ouvert l'application, l'utilisateur se connecte avec l'identifiant et le mot de passe reçus par mail.

A noter : authentification biométrique disponible.

Présentation de l'interface d'accueil

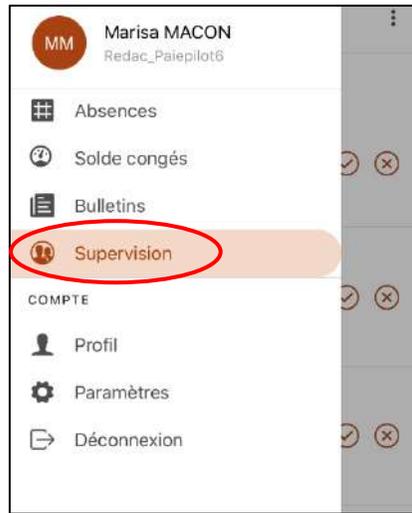
Après ouverture de l'application, l'interface d'accueil apparaît (accueil sur le calendrier du mois) :



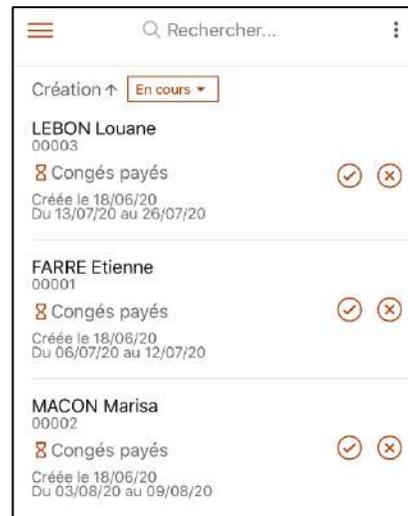
Menu général permettant à l'utilisateur superviseur d'accéder à ses demandes d'absence, à son solde de congés et à ses bulletins pdf s'il a un accès salarié et d'accéder à son espace superviseur.

Utilisation de l'application – Gérer les demandes de congés

Pour gérer les demandes de congés, dans le menu de gauche le superviseur se rend dans **Supervision** :



Les demandes de congés des salariés que le superviseur supervise apparaissent



A noter : le superviseur peut gérer ses propres demandes de congés s'il est paramétré comme étant son propre superviseur, tout comme il peut être supervisé par une autre personne.

C'est ici que le superviseur peut accepter  ou refuser  leur demande.

Possibilité de trier l'affichage des demandes par salarié/libellé/matricule/date de création/date de début/date de fin/société et de filtrer par statut des demandes (demandes en cours/demandes validées) :

